

LES FÊTES A GUÉRIGNY POUR LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ACIÉRIE EN 1900 ET L'INAUGURATION DE CET ATELIER EN 1904

Jean André BERTHIAU

Les festivités organisées le dimanche 7 octobre 1900 pour la pose de la première pierre de l'aciérie et le 5 juin 1904 pour l'inauguration de cet atelier ont fait l'objet de comptes-rendus très détaillés dans le journal *La Tribune*, Journal de la démocratie républicaine de la Nièvre, du mercredi 10 octobre 1900 et des mardi 7 et jeudi 9 juin 1904. Ils reflètent bien la situation politique de l'époque. Aussi, il nous a semblé intéressant de les publier. Les textes des discours prononcés le 5 juin, publiés le 9 juin, ont été replacés dans l'ordre des interventions relatées dans le journal du 7 juin.

Nous ne publions pas les parties concernant la visite de Camille Pelletan à Pougues, due à une invitation du député Alfred Massé, résidant à Pougues, et qui ne concerne pas l'aciérie.

Nous respectons autant que possible l'utilisation ou non des majuscules et de la ponctuation.

Dimanche 7 octobre 1900

La ville pavoisée, l'arrivée du ministre, le cortège, les réceptions

Il est environ neuf heures et demie quand nous arrivons à Guérigny, le train qui part de Nevers à 8h 47 du matin ayant eu quelques minutes de retard par suite d'une affluence de voyageurs que la compagnie n'avait, paraît-il, pas prévu. Et déjà à cette heure matinale, nous trouvons cette jolie petite cité industrielle en fête. De tous côtés flottent au vent drapeaux et oriflammes aux couleurs nationales.

Dans la grande rue plusieurs maisons étaient décorées et pavoisées avec infiniment de goût ; sur la façade de l'une d'elles, on lisait, écrit avec de grosses lettres en mousse, ces mots : Honneur au ministre de la Marine. Au milieu de la route, sur la partie qui longe la place où est situé le groupe scolaire, un superbe arc de triomphe avait été élevé par les soins du Syndicat des Ouvriers des Forges de la Chaussade.

Cet arc de triomphe était surmonté par un S énorme qui enlaçait une belle ancre de Marine ; sur le fronton, des deux côtés se lisait cette inscription très simple, mais dont M. de Lanessan a été extrêmement flatté : Les ouvriers à M. le ministre.

Mais les décorations étaient peu de chose à côté de l'animation et de l'entrain des habitants, dont tous

avaient quitté le logis pour se porter au-devant du ministre, et assister à la réception officielle qui devait avoir lieu au lieudit « le Marronnier », tout à fait à l'entrée de la ville.

A dix heures, se trouvaient réunis sur la place de la Mairie l'Harmonie de Guérigny, la Société de gymnastique, les membres du conseil municipal, les fonctionnaires civils et les membres du syndicat ouvrier, au nombre de trois cents, prêts à se rendre au-devant du ministre. Le cortège s'est aussitôt formé ; les clairons de la société de gymnastique ouvrent la marche, suivis de l'Harmonie, derrière laquelle se place le conseil municipal dont un de ses membres porte un superbe drapeau ; puis viennent les membres du comité républicain radical avec leur bannière, et enfin les ouvriers du syndicat, précédés également d'une superbe bannière tricolore.

Ce premier défilé est vraiment imposant. Et ce n'est point un spectacle banal de voir ces cinq cents personnes, presque toutes des ouvriers, qui d'un pas délibéré, joyeux, se rendent au-devant du ministre de la Marine, d'un des membres du gouvernement de défense républicaine.

L'arrivée de M. de Lanessan était annoncée pour dix heures et demie. Il a été exact.

Juste à cette heure-là, l'arrivée des deux landaus qui l'amènent, lui et sa suite, ont été signalés. Les trompettes de la société de gymnastique *la Marine* sonnent pour annoncer son arrivée. A ce moment-là, la foule, massée des deux côtés de la route peut, sans exagération, être évaluée à trois mille personnes.

Quand le ministre descend de sa voiture, les cris de : vive le Ministre, vive la République ! partent de tous côtés.

Quand les acclamations ont cessé, M. Chavance, maire de Guérigny, entouré de son conseil municipal, s'avance vers M. de Lanessan, et lui souhaite la bienvenue dans les termes suivants :

Monsieur le Ministre, Au nom du conseil municipal que j'ai l'honneur de vous présenter, au nom de la population de Guérigny tout entière, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue dans notre ville.

Votre présence parmi nous, est une nouvelle preuve de la sollicitude et de la bienveillance que n'a cessé de témoigner à notre industrie nationale le gouvernement de la République.

Nous vous en remercions.

La population qui m'a fait l'honneur de me placer à sa tête, entièrement dévouée aux institutions républicaines, est heureuse de saluer aujourd'hui un membre du gouvernement représentant cette République qu'elle aime, a toujours défendue et à laquelle, toujours, elle restera fidèle.

Au nom de la population de Guérisny, Monsieur le Ministre, soyez le bienvenu au milieu de nous.

M. le ministre remercie, en lui serrant la main, M. le maire de Guérisny pour la belle réception que lui avait préparé la population de Guérisny, et, pendant que l'Harmonie jouait La Marseillaise, des bouquets étaient offerts par des fillettes et des petits garçons à M. de Lanessan, ainsi qu'à M. le préfet, aux sénateurs et aux députés qui l'entouraient.

Les souhaits de bienvenue terminés, le cortège officiel se forme. Cette fois, c'est une brigade de gendarmerie à cheval, venue de Nevers, qui en ouvre la marche. Puis viennent les trompettes de la Société de tir, l'Harmonie. L'huissier du préfet précède le ministre qui est entouré de M. Rostaing, de MM. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, et Petitjean, sénateur de la Nièvre, de MM. Massé et Goujat, députés, du maire de Guérisny suivi de son conseil ; le Syndicat des Travailleurs et le Comité radical, drapeaux déployés, ferment la marche. Mais le défilé est long, car au cortège sont venus se joindre un grand nombre d'ouvriers et d'employés.

Devant l'entrée d'honneur de la direction des Forges de la Chaussade, M. Villaret, directeur, entouré des ingénieurs, des agents administratifs, de tous les fonctionnaires en grand uniforme, attendait le cortège qui, arrivé en face d'eux, s'arrête quelques instants pour permettre les présentations. A la mairie, qui n'est plus qu'à quelque pas, la dislocation a lieu, et pendant que tonne le canon, que la musique joue, que sonnent les clairons, le ministre, accompagné cette fois de tous les représentants de la Nièvre, MM. D'Aunay et Chandioix venant d'arriver, pénètre dans la maison commune pour y recevoir officiellement tous les fonctionnaires, dont tous - même le curé - se sont fait un devoir de répondre à la convocation qu'ils avaient reçue la veille.

La réception terminée, tout le monde s'est dirigé vers le groupe scolaire dans la cour duquel devait avoir lieu le magnifique banquet, auquel ont pris par cinq cents convives.

Le banquet

Avant d'aller plus loin sur ce compte-rendu, nous devons féliciter les organisateurs du banquet et le maître d'hôtel, qui ont su vaincre toutes les difficultés d'une pareille entreprise, car ce n'est point chose facile étant donné les ressources dont on dispose dans une ville si peu importante que de servir à manger à cinq cents personnes. Le couvert était bien dressé, le

menu bon et le service assez rapidement fait.

Parmi les personnalités à la table d'honneur, aux côtés de M. le ministre, qui présidait le banquet, et reconnues dans la salle, nous citerons : M. le préfet, M. Chavance, maire de Guérisny, M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, MM. d'Aunay et Petitjean, sénateurs de la Nièvre, M. Massé qui était à la droite du ministre, MM. Goujat et Chandioix, députés, M. Honorat, chef adjoint du cabinet de M. de Lanessan, M. Steck, secrétaire général de la préfecture, M. Duprey, chef de cabinet du préfet, MM. Beauvils, Paillard, de Lespinasse, Pontaut et Beaupin, conseillers généraux, MM. Meunier et le docteur Poncet, conseillers d'arrondissement, M. Villaret, directeur des forges, qui était à côté de M. Massé, M. Causeret, sous-directeur, M. Berlhe de Berlhe, ingénieur, MM. Pluvinet, maire de Parigny, Locquin, maire de Balleray, de Saint-Rapt, maire d'Urzy, Lomont, inspecteur primaire, docteur Faucher, conseiller municipal de Pougues, Palardy, percepteur, Lucien Gueneau et Victor Gueneau, de Nevers, Louveau, d'Imphy, Ch. Bazelin, directeur de la Tribune, Paul Bezou de Tannay, Serrus, rédacteur en chef de la Réforme, Ferdinand Meslé de Nevers, Vêrat fils de Rouy, Sayet, conseiller municipal de Saint-Saulge, etc., etc.

L'heure des toasts étant arrivée, M. le préfet se lève et prononce une allocution qui a été vigoureusement applaudie. Tout d'abord, M. le préfet a offert à M. de Lanessan l'hommage des respectueuses sympathies des habitants de Guérisny, et des 500 convives du banquet, hommage a-t-il dit, qui s'adresse autant au membre du cabinet républicain pour la part qu'il a prise dans la direction des affaires publiques qu'au ministre de la Marine, qui poursuit avec succès les réformes, l'amélioration du sort des ouvriers de la Marine et l'accroissement de nos forces navales.

Il a fait ensuite un parallèle entre la fête républicaine du 22 septembre, à Paris, où M. le président de la République a été acclamé, et la fête de Guérisny où les cœurs sont unis dans un même sentiment de patriotisme et de foi démocratique. M. le préfet a terminé en portant la santé du chef de l'Etat.

Les cris de : Vive Loubet ! Vive la République ! Vive le préfet ! ont éclaté sur tous les points de la salle.

Discours de M. Alfred Massé

Après le préfet, c'est le député de la première circonscription qui a pris la parole. Le jeune et sympathique député de Nevers s'est exprimé en ces termes :

M. le Ministre,

Au nom de la municipalité et de la population, M. le maire de Guérisny, tout à l'heure, en vous souhaitant

la bienvenue, vous a exprimé les sentiments de vive gratitude qu'inspire à tous, ici, votre présence au milieu de nous.

Permettez-moi de vous apporter à mon tour le salut respectueux des républicains du département tout entier, heureux de saisir cette occasion d'assurer de leur sympathie, de leur dévouement et de leur confiance, le gouvernement de défense républicaine. La constitution de ce cabinet dont vous faites partie, son programme, les divers projets de loi déposés par lui, et qui tous sont inspirés d'un esprit nettement démocratique, sont autant d'événements qui ont eu dans nos campagnes leur répercussion.

Les électeurs nivernais, M. le ministre, sont profondément républicains et ce n'est pas sans désillusion et sans regrets qu'ils ont assisté, dans ces dernières années, à l'abandon successif de chacune des idées qui sont la raison d'être de la République ; ce n'est pas sans déceptions non plus qu'ils ont vu chaque jour grandir davantage l'audace des éternels ennemis de la société laïque devant lesquels semblaient désarmer certains républicains.

A l'avènement du cabinet actuel, ils ont applaudi de grand cœur parce que le programme de ce cabinet, c'est la défense républicaine.

Et depuis que vous êtes au pouvoir, leur confiance s'est accrue encore, parce que, par le dépôt de ces projets de lois auxquels je faisais tout à l'heure allusion, le gouvernement a indiqué qu'il comprenait que le meilleur moyen de défendre la République, c'est de la faire aimer et de doter enfin notre démocratie de ces réformes politiques, économiques et sociales qui différencient une République des empires et des monarchies.

Ces réformes, vous nous en avez fait entrevoir la réalisation comme prochaine et de cela, nous vous sommes reconnaissants.

Ici, à Guérisny, Monsieur le ministre de la Marine, vous avez un autre titre à notre reconnaissance.

Nous ne pouvons oublier le concours éclairé et précieux, que lors de la discussion de notre dernier budget, vous avez apporté, votre administration et vous, à la représentation du département soucieuse tout à la fois de la prospérité locale, de la bonne administration de finances de l'Etat et de la Défense nationale.

Au premier rang de ceux-là se trouve l'honorable M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, qui, à la Chambre et au Sénat, n'a cessé d'être le défenseur de notre établissement et le promoteur de son agrandissement. Il a bien voulu accepter aujourd'hui l'invitation de la municipalité, c'est une occasion que je saisis de lui exprimer publiquement, au nom de la population ouvrière, tous mes remerciements.

Les services que rend aujourd'hui pour les ancres, les chaînes et les étraves, rendus par Ruelle pour les canons, par Indret pour la machinerie, Guérisny les

rendra demain pour les plaques de blindage.

Votre aciérie, lorsqu'elle fonctionnera, servira de modérateur aux prix de l'industrie privée ; grâce à elle vous échapperez aux fourches caudines des métallurgistes et vous obtiendrez, pour une moindre dépense, des produits supérieurs.

C'est là, n'est-il pas vrai ? une œuvre éminemment nationale au sens que donnait à ce mot, le 22 septembre dernier, M. le président de la République et par là, quoi qu'on en dise, nous témoignons notre patriotisme, de notre ardent amour pour cette armée et cette marine qui se confondent aujourd'hui avec la France elle-même.

De cette marine font partie, M. le ministre, les ouvriers de l'établissement de Guérisny, et je m'en voudrais si je ne vous disais, moi qui ai l'honneur de les représenter au Parlement, leur attachement profond pour le régime actuel ; si je vous disais aussi, au risque d'empiéter sur le prérogatives de leurs chefs, l'exactitude et la conscience qu'apportent dans l'accomplissement de leur tâche ces travailleurs modestes, qui n'ont point pour bercer leurs fatigues, les rêves de gloire qui peuvent hanter l'âme du soldat et qui ne connaissent, eux, d'autre satisfaction que celle du devoir accompli. Au milieu de ces travailleurs, M. le ministre, vous n'avez pas voulu venir les mains vides, et M. le président de la République, il y a deux jours, a, sur votre proposition, signé un décret qui, en haussant les salaires, leur accorde une première satisfaction.

Au nom des ouvriers, M. le ministre, je vous en remercie ; mais vous-même avez bien voulu indiquer que c'était là une première satisfaction, nullement exclusive de nouvelles mesures du même genre.

C'est une promesse dont nous vous sommes reconnaissants. Nous savons désormais dans quel esprit bienveillant vous examinerez les revendications restreintes, vous le savez, des ouvriers des ports et établissements similaires. Parmi ces revendications, il en est une que je me permets de vous indiquer, persuadé qu'elle bénéficiera de votre appui parce qu'elle est essentiellement juste et légitime. Il s'agit de la retraite proportionnelle des veuves dont les maris viennent à décéder avant que leurs droits à une pension ne soient liquidés.

Je sais les difficultés du problème, mais je suis convaincu que vous nous donnerez satisfaction, parce que j'ai foi, M. le ministre, dans votre esprit d'équité et de justice.

Je vous prie, Messieurs, de lever votre verre en l'honneur de M. de Lanessan, ministre de la Marine, envers lequel la ville de Guérisny, lors de la discussion du dernier budget, a contracté une dette de reconnaissance pour le concours qu'il nous a apporté en faveur de l'amendement concernant l'aciérie. En l'honneur de M. de Lanessan, ministre de la Marine, auquel la population ouvrière de Guérisny, à la suite du décret du 4 octobre, doit beaucoup, et duquel,

qu'il me permette de le lui dire, elle espère davantage encore.

Je vous prie, Messieurs, de lever votre verre aussi en l'honneur des collègues de M. de Lanessan, des membres de ce cabinet de défense républicaine qui, depuis quinze mois qu'il est aux affaires, a inspiré la crainte aux adversaires de la démocratie et relevé les courages des républicains abattus.

Je bois, Messieurs, à M. de Lanessan, ministre de la marine.

Au cabinet de défense républicaine !

Inutile de dire ici que de chaleureux applaudissements ont accueilli le beau discours de notre ami Massé.

Discours de M. Cabart-Danneville

M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, que la municipalité de Guérigny, sachant le grand intérêt qu'il porte à notre Marine, avait invité à cette belle fête, s'est levé à son tour et a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je remercie M. le maire de Guérigny de m'avoir permis d'assister à cette fête de la commune et des Forges de la Chaussade ; c'est un grand honneur qu'il m'a fait en même temps qu'un immense plaisir. Car vous le savez, Messieurs, j'ai toujours défendu nos établissements de la Marine comme nos cinq arsenaux. Partisan convaincu de la construction par l'Etat de tout ce qui doit faire la sécurité des navires et des équipages, de tout ce qui doit être irréprochable, j'ai demandé constamment le maintien des cinq ports, des trois établissements, l'extension et l'amélioration des ateliers, le progrès de l'outillage.

J'avais puisé dans un vieil ouvrage sur le matériel de la Marine dû à un directeur des constructions navales qui a été député de la Charente et ministre de la Marine, la conviction de la nécessité des établissements hors des ports, la passion des forges de la Chaussade. Aussi, dès mon entrée à la Chambre, j'ai préconisé la création du four à acier, la construction d'ateliers pour les moyens et les gros blindages. Les rapports de vos directeurs, de vos ingénieurs, MM. de Moras, Korn, Berrier-Fontaine, Lemaire, Heine, Causeret, Abraham, ont été les guides de mes discours et de mes rapports sur le budget de la Marine en 1898 et 1900. J'ai été assez heureux pour faire passer au Sénat en 1898, et bien que la Chambre l'eût repoussé, l'amendement qui a réuni cette année les suffrages de tous. Si nous l'avons emporté cette année, c'est grâce à votre jeune et distingué député qui s'est montré un diplomate des plus avisés et un orateur remarquable. L'honneur de la victoire lui revient ; ceux qui, comme moi, l'ont devancé dans la carrière en prêchant la bonne parole, n'ont eu d'autre mérite que leur conviction sincère, un ardent amour des choses de la marine et du pays.

Mais il y a eu d'autres facteurs importants de la réussite qu'il est nécessaire de rappeler ici : ce sont les travaux de ingénieurs de la Marine qui ont contribué à faire apprécier Guérigny, à faire progresser l'outillage malgré les mauvaises volontés, malgré les forces mobilisées de l'industrie privée qui, tout en vous combattant, était forcée de reconnaître la supériorité de votre travail et réclamait vos produits ; c'est la distinction et le dévouement des surveillants techniques gardiens des traditions ; ce sont les institutions ouvrières, la conservation des traditions de bon travail et d'excellente fabrication, le point d'honneur des ouvriers de ne se laisser égarer par qui que ce soit.

Vous tous ici, Messieurs, ingénieurs, surveillants, ouvriers, avez été bien avant nous, sénateurs et députés, les artisans du progrès que nous fêtons. C'est sur vos œuvres que nous nous sommes appuyés.

Les officiers de Marine et les marins ont, tous aussi, vanté les ancres, les chaînes, les appareils sortant de cette usine. Que de fois ne les ai-je pas entendu dire aux membres du Parlement qui parlaient de supprimer ou de réunir à un arsenal les établissements hors des ports : « Ne touchez pas à Guérigny. » Cela rappelait la devise anglaise : « Ne touchez pas à la Reine. » Et de fait, l'usine de Guérigny n'est-elle pas la reine des forges ? Voyez plutôt ce que disait le rapporteur de la commission de 1849 présidée par M. Dufaure : « Les forges de la Chaussade réunissent trois conditions essentielles à un degré aussi élevé qu'aucune usine de l'industrie ; elles fabriquent mieux qu'aucune d'elles ; elles fabriquent à aussi bas prix et probablement au-dessous du prix auquel le commerce pourrait livrer les mêmes qualités ; enfin elles ont un personnel d'ouvriers excellent, dévoué, attaché au pays où une longue existence de travaux a donné à chaque famille une petite propriété et du bien-être qui permet d'obtenir le meilleur travail à des prix inférieurs aux prix ordinaires de l'industrie. »

Messieurs, je bois à l'extension de l'outillage de Guérigny et à la conservation des traditions de fabrication léguées par vos pères. A Guérigny, à son maire, aux forges de la Chaussade.

Discours de M. Goujat

Quand les applaudissements qui ont salué la fin du discours de l'honorable sénateur de la Manche eurent cessé, M. Goujat prit la parole, pour, dit-il, porter un toast au ministre et aux ouvriers.

Voici, reproduite aussi fidèlement que possible, l'allocution du député de Cosne :

Monsieur le ministre,

Chers concitoyens,

Qu'il me soit permis, à mon tour, de lever mon verre en l'honneur de notre hôte, M. de Lanessan, ministre de la marine.

Mon cher ministre,

Je suis d'autant plus heureux de vous saluer aujourd'hui comme ministre de la marine et représentant du gouvernement de défense républicaine, qu'il y a bientôt vingt ans que j'avais l'honneur de vous rencontrer lorsque vous vîntes avec nos amis Desmons, Beauquier et notre regretté ami Girodet, nous faire visite à Nevers à l'occasion du banquet offert en l'honneur des victimes du coup d'Etat de 1851, victimes dont nous saluons au passage la mémoire.

Comme nous, démocrates militants, vous étiez déjà l'objet des attaques de la réaction ; aussi suis-je personnellement heureux de voir, qu'après trente années de lutte, les hommes de notre génération qui ont combattu sans cesse pour la démocratie en sont récompensés, les uns en assumant la responsabilité du pouvoir, les autres en collaborant à leur œuvre de progrès social.

Je lève mon verre au ministre républicain qui est venu nous visiter à l'occasion de la pose de la première pierre de l'aciérie de Guérigny.

Je lève mon verre à tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre vraiment nationale, aux braves ouvriers de Guérigny dont l'habileté est au-dessus de tout éloge, et dont les travaux si appréciés défient toute concurrence de l'industrie privée et qui méritent à ce titre toute la bienveillance des pouvoirs publics. Nous demandons, Monsieur le ministre, que vous fassiez droit aux légitimes revendications de cette population maritime qui collabore tout à la fois à la défense de la patrie et à la défense de la République.

Je lève mon verre à la municipalité républicaine de Guérigny et à toute cette vaillante population si ardemment dévouée aux institutions républicaines.

Discours de M. de Lanessan

C'est M. de Lanessan qui a parlé le dernier et, disons-le tout de suite, c'est lui qui a été le plus applaudi. M. le ministre de la marine, dont la science et l'érudition sont appréciées, même de ses plus irréductibles adversaires, est un orateur des plus agréables à écouter. Il parle bien, et, sans emphase, il sait dire de fort belles choses.

De son discours, nous ne pouvons, à notre grand regret, donner qu'une brève et bien imparfaite analyse.

Tout d'abord, monsieur le ministre a remercié M. le maire de Guérigny d'avoir, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'aciérie, organisé cette belle fête démocratique et de l'avoir invité à la présider.

C'est un grand honneur pour moi, dont je tiens, a-t-il dit, à vous exprimer à tous ma vive reconnaissance. Cet

honneur, je le reporte sur le gouvernement de défense républicaine dont je fais partie ; sur ce gouvernement qui, je le sais, possède au plus haut degré, la confiance de la population ouvrière de Guérigny, pour laquelle le ministre de la marine est heureux d'avoir pu faire quelque chose d'utile, d'avoir pu réaliser quelques réformes de nature à donner satisfaction à ses légitimes revendications.

Le ministre de la marine, a ajouté M. de Lanessan, a fait ce qu'il a pu, et il fera par la suite, soyez-en bien persuadés, tout le possible pour achever l'œuvre qu'il a commencée, car il n'ignore pas les immenses services rendus par les ouvriers d'élite qui peuplent les ateliers des forges de la Chaussade, ainsi que les ateliers de ports et autres établissements nationaux.

En travaillant à l'amélioration du sort de ses ouvriers, le gouvernement auquel s'associe, en toute circonstance et de grand cœur, le Parlement, travaille à rendre la France forte, à mettre notre pays, non seulement en mesure de faire respecter son territoire, mais à ôter aux ennemis qu'il pourrait avoir au dehors l'idée même de s'immiscer dans ses affaires intérieures, et de lui adresser une provocation quelconque.

M. de Lanessan, faisant allusion aux paroles prononcées par M. Goujat, a rappelé qu'en effet, il était venu à Nevers en 1882 et avait pris part à une manifestation politique et républicaine dont il a conservé un doux souvenir.

Faisant allusion aux luttes auxquelles il est mêlé depuis trente ans, il a dit les amertumes de la politique qui attendent l'homme qui se dévoue aux intérêts du peuple.

Ces amertumes, s'est-il écrié, j'en ai bu le calice jusqu'à la lie.

Eh bien ! si pour assurer le triomphe des idées qui nous sont chères, à nous tous républicains de principe, il me fallait encore vider ce calice, qu'on me l'apporte, je le viderai jusqu'au bout ! On applaudit à tout rompre et des cris de : Vive le ministre, retentissent de tous côtés.

Mais, a dit l'orateur, si la politique apporte avec elle des amertumes sans nombre, elle donne aussi quelques joies qui sont un baume précieux aux blessures reçues. Ces joies, j'en ai goûté d'inappréciables et cela dans deux circonstances mémorables. La première fois, c'est quand j'ai quitté le Tonkin, emportant les regrets de tous les colons, de toute la population indigène, à laquelle je m'étais efforcé de faire aimer la France. La seconde c'est ce matin, en arrivant dans cette cité républicaine où j'ai été reçu par une population enthousiaste qui a dressé cet arc de triomphe sur lequel sont inscrits ces mots : *Les ouvriers à M. le Ministre*. Cette inscription constitue un hommage si simple et pourtant si éloquent, que je ne l'oublierai jamais, car il m'est allé droit au cœur comme une récompense accordée à l'homme qui s'est appliqué à faire aboutir les réformes que la République a promises à la

démocratie ouvrière, et qu'elle lui donnera, j'en ai la conviction.

M. de Lanessan a ensuite parlé du ministère de défense républicaine où, a-t-il dit, se sont rencontrés, il est vrai, des hommes venus de tous les points de l'horizon politique, mais des hommes pénétrés de la grandeur de leur mission et qui, unis étroitement pour défendre nos institutions de liberté et de progrès, un instant menacées par leurs éternels ennemis, resteront unis pour passer de la défense à l'action, et dont le plus grand désir, aujourd'hui, est d'accomplir, dans l'intérêt de la République et de la Patrie, les grandes réformes contenues dans les divers projets de lois dont le Parlement est saisi.

M. le ministre a terminé en rendant hommage au haut personnel des forges de la Chaussade, à ces hommes entièrement dévoués à leur tâche, car ils savent tous, comme le savent également les ouvriers placés sous leurs ordres, que cette tâche est grande entre toutes, puisque c'est à la France, à la République que doivent exclusivement profiter les efforts qu'ils y consacrent et le labeur qu'ils s'imposent.

Puis il a levé son verre à M. Le maire de Guérigny, au directeur des Forges et à tous ses collaborateurs.

Quand M. le ministre eût terminé, nous vîmes un groupe d'ouvriers se diriger vers la table d'honneur. L'un d'entre eux portait une très belle aiguère en faïence de Nevers, qu'il posa en face de M. de Lanessan, en lui disant :

M. le ministre de la marine, nous sommes délégués par le syndicat des ouvriers, le comité radical et la société coopérative pour vous offrir cette faïence de Nevers en souvenir de votre passage à Guérigny.

Recevez en remerciement de la prospérité que vous apportez à notre cité ouvrière, ce faible témoignage de notre reconnaissance, que nous serons heureux, Monsieur le ministre, de vous voir accepter.

Très touché de cette délicate attention des travailleurs de Guérigny, M. de Lanessan a serré la main aux délégués et les a priés de remercier tous leurs camarades.

Tout le monde a applaudi, et le banquet a pris fin aux cris de : Vive le ministre ! Vive la République ! Vive Massé !

Devant le groupe scolaire, le cortège officiel s'est reformé dans le même ordre que le matin, pour se rendre à la Quellerie où devait avoir lieu, à deux heures, la pose de la première pierre de l'aciérie. C'est tout à fait à l'extrémité des forges que va se construire l'aciérie, et pour arriver au pavillon, très artistement décoré, sous lequel il devait être procédé à la cérémonie officielle, le cortège a dû traverser l'usine d'un bout à l'autre.

A son arrivée, le ministre a été salué par les clairons et les tambours des pompiers de la marine. La foule qui se presse aussi bien à l'entour du pavillon qu'au dehors des barrières est considérable. Le spectacle qu'offre à

cette heure-là ce coin des Forges de la Chaussade est vraiment superbe, surtout que le soleil, un beau soleil, jette sur tout le monde et sur toutes les choses une note vive et gaie.

Par exemple, il fait chaud, mais personne ne se plaint. Quand M. de Lanessan a pénétré dans le pavillon, M. Villaret, directeur des forges, entouré de MM. les ingénieurs, se tourne vers lui et prononce les paroles suivantes :

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous inviter à poser vous-même la première pierre du nouvel atelier d'aciérie de Guérigny, dont la création obtenue du Parlement, grâce à votre haut et bienveillant patronage, sera, nous l'espérons, une cause d'économie future pour le budget de la marine, et aussi un élément de prospérité pour la population laborieuse et républicaine de Guérigny.

Nous sommes profondément honorés, Monsieur le ministre, de la visite que vous voulez bien nous faire à cette occasion. Nous vous en remercions avec reconnaissance et respect ; nous remercions aussi de leur présence M. le député Massé qui a présenté et défendu l'amendement, aujourd'hui en cours d'exécution, M. le sénateur Cabart-Danneville qui l'a soutenu au Sénat par un rapport favorable et documenté, ainsi que MM. les sénateurs et députés de la Nièvre et M. le préfet du département.

Vous pouvez compter, M. le ministre, sur le dévouement et l'activité de tous les officiers, fonctionnaires et agents de la Marine et aussi, je l'espère bien, de notre entrepreneur pour diriger et activer cet important travail.

En quelques mots, M. le ministre remercie M. le directeur, et lui dit tout son désir, tout le désir du gouvernement dont il fait partie, de réaliser les réformes destinées à augmenter la puissance de notre marine, ainsi que le bien-être des officiers, des employés et des ouvriers.

M. le ministre a terminé en disant que le gouvernement sait qu'il peut compter sur l'absolu dévouement à la France, à la République, de tous les officiers, de tous les fonctionnaires de la Marine, ainsi que sur celui des soldats et des ouvriers placés sous leurs ordres.

Après que le procès-verbal qui relate la cérémonie de la pose de la première pierre a été lu et signé, on l'a introduit dans une petite caisse en plomb dont le couvercle a été soudé aussitôt. Cette petite caisse a été placée ensuite dans une cavité ménagée dans une grosse pierre de taille et c'est sur cette petite caisse de plomb que M. le ministre a posé la pierre destinée à couvrir le précieux dépôt. A l'aide d'une truelle dorée, M. de Lanessan a coulé du ciment dans les joints, et frappé ensuite trois coups de marteau sur la pierre.

L'opération faite, M. de Lanessan, au nom du gouvernement, a remis plusieurs distinctions.

Ont reçu les palmes académiques :

MM. Emile Serrus, rédacteur en chef de la *Réforme sociale* à Nevers ; Victor Gueneau, ancien receveur particulier des finances, délégué cantonal à Nevers ; Eyriès, sous-chef de bureau au service de la voie des chemins de fer, trésorier de l'association des anciens élèves du collège et du lycée de Nevers, secrétaire de la société artistique de la Nièvre, professeur de mathématiques à l'école municipale des arts de Nevers ;

La croix de chevalier du mérite agricole : MM. Ferdinand Meslé fils, constructeur de machines agricoles à Nevers ; Chevalier, viticulteur à St Firmin ; Perny, agriculteur à Lurcy-le-Bourg.

La médaille d'honneur du ministre de la marine : MM. Madelain, Vallet et Rousseau, chefs-ouvriers aux forges de la Chaussade.

La médaille d'honneur du ministère du commerce et de l'industrie : M. Jacques Picq, ouvrier plâtrier chez M. Darnay à Pougues-les-Eaux ; Michel Maniquaire, Jean Rodomel, manœuvres aux forges de Fourchambault ; Joachim Ravault et Jean Tissier, tuiliers à Plagny.

C'est la fin. La cérémonie officielle est terminée. Le cortège se dirige vers la sortie de l'usine où il ne tarde pas à se disloquer.

M. de Lanessan et les personnages officiels qui l'accompagnent : préfet, secrétaire général, sénateurs et députés se rendent à l'hôtel Rozier où les attendent leurs landaus pour les reconduire à Nevers.

Il est quatre heures quand ils quittent Guérigny aux cris de : Vive le ministre ! Vive la République ! et aux accents de la Marseillaise, jouée par l'Harmonie – qui dans cette journée a fait preuve de vaillance et mérite bien d'être publiquement félicitée.

Rendre compte des multiples incidents qui ont précédé et suivi la belle fête à laquelle nous sommes heureux d'avoir pris part est chose impossible. Disons seulement en terminant que chacun a eu sa part dans la réussite. Le syndicat des ouvriers, la coopérative, la municipalité, le comité radical, les employés et tous les ouvriers comme tous les commerçants, tout le monde y a mis du sien et tout s'est admirablement passé.

Aussi, nous savons que le ministre a quitté Guérigny enchanté d'y être venu, et avec le regret de n'avoir pu, devant rentrer le soir même à Paris, y séjourner plus longtemps.

Dimanche 5 juin 1904

M. Camille Pelletan dans la Nièvre

Une très belle manifestation républicaine a eu lieu hier dans notre département, à l'occasion de l'inauguration par M. Camille Pelletan, ministre de la Marine, d'une Aciérie aux Forges de la Chaussade à Guérigny. Rappelons ici que c'est au talent d'orateur et à l'énergie

déployée par notre ami Alfred Massé, député de la première circonscription de Nevers, que Guérigny doit la construction de cette Aciérie qui jouera un rôle important au point de vue de la défense nationale.

La première pierre de cet édifice fut posée, il y a quatre ans, le 7 octobre 1900, par M. de Lanessan, alors ministre de la Marine. Et hier, l'usine déjà en plein fonctionnement a été magnifiquement inaugurée.

Parti de Paris samedi soir à huit heures, M. Camille Pelletan est arrivé à Nevers à minuit 34. Il était accompagné de M. Tissier, son chef de cabinet, et de M. Boutard, ingénieur de la Marine, son officier d'ordonnance.

M. Hyérad, préfet de la Nièvre, était à la gare et a salué le ministre qui s'est rendu aussitôt à la préfecture où il a passé le reste de la nuit.

On sait que le voyage de Nevers à Guérigny s'est effectué en voiture.

Hier matin, le cortège officiel a quitté la préfecture à dix heures. Il se composait de trois landaus. Dans le premier avaient pris place le ministre de la marine, M. Hyérad, préfet de la Nièvre, MM. D'Aunay, sénateur et Massé, député. Les deux autres contenaient MM. Beaupin, Petijean, sénateurs ; Chandieux, Goujat, députés ; le chef de cabinet du ministre et son ordonnance.

Huit gendarmes à cheval, commandés par un adjudant, formaient l'escorte.

Un certain nombre de personnes stationnaient devant la préfecture en attendant le départ. Il n'y a eu aucun incident à signaler à part un cri de : « A bas Pelletan ! Vive Fournier ! » poussé par le jeune Arriat, du P.A.G. nivernais, à qui il a été dressé procès-verbal. A ce cri, il a été répondu par celui de « A bas la calotte ! »

En traversant les villages de Coulanges, Pont-Saint-Ours, le Gué-d'Heuillon, le ministre a été chaudement acclamé par les habitants qui sur la route attendaient son passage.

A Guérigny

Nous voici à Guérigny, où, entre parenthèses, le cortège est arrivé avec une demi-heure de retard, ce qui n'a, du reste, influé en rien sur l'enthousiasme avec lequel les habitants de la coquette petite ville ont accueilli le ministre.

Disons tout de suite que Guérigny était bien pavoisé. De tous côtés flottaient au vent les trois couleurs. Dans la grande rue, la plupart des maisons étaient garnies de drapeaux. On remarquait un magnifique arc de triomphe établi par les soins du Syndicat des ouvriers et de la Coopérative sur lequel on lisait les inscriptions suivantes : *Le Syndicat de la marine au ministre réformateur – Solidarité – Emancipation – Vive Combes – Vive Pelletan.*

C'est à dix heures que, devant la mairie, le cortège qui devait se rendre aux « Marronniers » pour recevoir le



Arc de triomphe

ministre, s'est formé. En tête vient M. Chavance, maire, entouré de son conseil municipal. Suivent le Syndicat des ouvriers de la Chaussade, avec sa bannière, une délégation de la Fédération des syndicats ouvriers de la Nièvre, avec sa bannière également ; la société de gymnastique « la Marine » avec ses pupilles qui sont gentiment vêtus et marchent allégrement ; les enfants des écoles communales, la fanfare de Guérigny, les délégations des diverses associations.

Arrivé au lieudit « le Marronnier », le cortège s'arrête. C'est à cet endroit que finit la commune de Guérigny et que commence celle d'Urzy.

Sur la butte qui domine la route, une foule compacte se presse. Tout le monde est joyeux, et bien que le ministre tarde un peu à venir, personne ne s'impatiente, Pelletan est sympathique à la population qui n'entend pas le moins du monde lui garder rigueur pour s'être fait attendre un peu.

Il est onze heures moins cinq minutes quand apparaissent dans le lointain les landaus officiels précédés des gendarmes dont les chevaux trotent rondement. Pendant que le canon tonne, la musique joue la *Marseillaise*.

Malheureusement, juste au moment où le ministre descend de voiture, la pluie qui menaçait depuis un instant se met à tomber, et c'est sous l'averse que M. Chavance, au nom du conseil municipal, et M. Ricroch, au nom du syndicat des forges, souhaitent la bienvenue au citoyen Pelletan.

M. Chavance, au nom du conseil municipal, lui souhaite la bienvenue dans les termes suivants :

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi, au moment où vous entrez sur le territoire de la commune de Guérigny, de vous exprimer au nom de la population toute entière et du Conseil municipal, toute notre gratitude.

Nous sommes heureux que vous ayez bien voulu accepter l'invitation qui vous a été transmise au nom de la municipalité et au nom des ouvriers ; nous en sommes fiers aussi parce que c'est un honneur pour une petite ville comme la nôtre de recevoir la visite d'un membre du gouvernement.

Mais notre joie ne provient pas seulement de ce qu'un ministre nous honore aujourd'hui de sa présence, elle provient encore de ce que ce ministre est le citoyen Pelletan.

Nous ne sommes ici que des républicains et nous savons que c'est un des plus vaillants parmi les républicains que nous avons la bonne fortune de recevoir ; aussi je suis assuré d'être l'interprète de tous, en vous souhaitant, M. le Ministre, la bienvenue au milieu de nous.

Le ministre souriant serre les mains qui se tendent vers les siennes et remercie le maire en lui exprimant sa reconnaissance pour cette cordiale réception. M. Ricroch a, au nom du Syndicat des forges, adressé également des souhaits de bienvenue au ministre.

N'oublions pas de mentionner le groupe de six charmantes fillettes venues pour lui offrir de superbes bouquets. L'une d'elles, Mlle Anaïs Michon, a dit un compliment fort bien tourné ma foi, et le ministre l'embrasse.

Le cortège se reforme pour se rendre à pied à la mairie.

Un court arrêt a lieu devant l'entrée des bureaux des Forges de la Chaussade. Là sont groupés autour du directeur des Forges, tous les employés des usines. Le directeur présente ses hommages au ministre qui lui serre la main et salue toutes les personnes qui l'entourent.

Il est onze heures dix quand M. Pelletan et sa suite entrent à la mairie où ont lieu les présentations officielles.

Le ministre reçoit successivement le général Daudignac, commandant la 32^e brigade d'infanterie à Nevers, le conseil municipal de Guérigny, le syndicat des ouvriers de La Chaussade, une délégation de la fédération des syndicats ouvriers de la Nièvre qui lui remet une note contenant les revendications ouvrières, le Parquet et le Tribunal de Nevers, les chefs de service des administrations des finances, des postes, des ponts et chaussées, l'agent-voyer en chef du département, etc... Pour tous, le ministre a un mot aimable.

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. L. Lavache, président de l'association du personnel administratif de Guérigny, qui a été également présentée au ministre :



Menu des 500 couverts en 1900

Monsieur le Ministre,

Le personnel administratif des Forges de la Chaussade se félicite de votre visite à Guérigny puisqu'elle lui procure l'occasion inespérée de pouvoir vous présenter ses hommages et vous assurer de son profond attachement à votre personne, à la République et en particulier au Gouvernement actuel.

Certains d'être les interprètes des camarades des ports et établissements, nous vous exprimons toute notre reconnaissance d'avoir bien voulu donner un commencement d'exécution à nos revendications, en signant le décret de réorganisation nous concernant, et nous ne saurions que trop vous remercier, persuadés que, bientôt, vous voudrez bien compléter cette œuvre démocratique.

Comme par le passé, nous nous efforcerons, Monsieur le ministre, de nous montrer dignes de votre sollicitude.

On se rend ensuite au banquet servi dans l'aciérie même. Dans cet immense hall au milieu duquel se dresse, entouré des drapeaux, le buste de la République, vont s'asseoir autour de nombreuses tables les douze cents convives.

A la table d'honneur qui compte 120 couverts, M. Pelletan a M. le préfet à sa gauche et M. Massé, député, à sa droite ; en face du ministre, M. Chavance, maire de Guérigny, a à sa droite M. d'Aunay, sénateur, et à sa gauche M. Goujat, député. A la table d'honneur ont également pris place MM. Petijean, Beaupin, sénateurs, Chandieux, député, le directeur des forges de la Chaussade et les chefs de service de cet établissement.

MM. Chomet, docteur Poncet, docteur Beauvils, docteur Paillard, Pontaut, Lorient, Serrus, conseillers généraux.

M. Tissier, chef de cabinet du ministre ; M. Boutard, son officier d'ordonnance ; le commandant et le capitaine de gendarmerie.

M. Rigaud, procureur de la République ; Ris, président du tribunal civil ; Mazoyer, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; le général Daudignac ; Louveau Louis, Renard, Cahouet, Bailly, Meunier, conseillers d'arrondissement.

M. Lhomme, sous-intendant militaire ; MM. Garillaud, maire de Chaulgnes ; Faucher, maire de Pougues ; Laudet, maire de Cercy ; Mollet, maire de Fourchambault ; Massoneau, sous-préfet de Château-Chinon ; Mollet, sous-préfet de Cosne ; Emond, sous-préfet de Clamecy ; de Lalaubie, directeur des Contributions directes ; Victor Gueneau, président du comité républicain de la Nièvre ; Lucien Gueneau, sous-préfet honoraire ; Séné, notaire ; Charles Bazelin, directeur de la *Tribune* ; Mancheron, professeur d'agriculture de la Nièvre ; Ricroch, membre du Conseil du Syndicat des Forges ; M. l'inspecteur d'académie ; MM. les inspecteurs primaires de Nevers et Cosne.



1904 Banquet des 1000 couverts

Citer tous les républicains, tous les élus du suffrage universel : maires, conseillers municipaux, venus au banquet pour manifester leur sympathie au ministre de la Marine et au gouvernement dont il fait partie, est chose impossible ; de même, il nous serait difficile de dire si les douze cents convives ont été satisfaits du menu et du service. Nous croyons qu'il était difficile, étant donnés les moyens dont pouvait disposer un maître d'hôtel à Guérigny, de faire mieux.

Au dessert, c'est M. Hyérard, préfet de la Nièvre, qui ouvre la série des toasts. Il lève son verre en l'honneur de M. le Président de la République et du ministre de la Marine. Le journal en publie un résumé en précisant que celui-ci est beaucoup trop succinct :

C'est avec un sentiment de fierté et de satisfaction que je vous remercie, M. le ministre, au nom du parti républicain nivernais, du grand honneur que vous nous avez fait en venant présider ce banquet démocratique. L'accueil que vous avez reçu à Guérigny, qui est la citadelle du parti républicain nivernais, nous montre que votre venue était attendue ici, et tous sont heureux, non seulement à Guérigny, mais dans le département de la Nièvre tout entier, dont les populations sont profondément républicaines, de saluer le ministre qui défend si bien la cause de travailleurs.

En terminant, M. le Préfet, s'adressant aux convives, s'écrie : Permettez-moi, mes chers amis, d'associer M.

le Ministre de la marine au toast que je porte à M. le Président de la République.

De vifs applaudissements ont répondu à M. Hyérard, et pendant que retentissaient encore les cris de : Vive Pelletan ! Vive la République ! Vive le Préfet ! M. le Maire de Guérigny s'est levé à son tour. Le calme rétabli, M. Chavance s'est exprimé ainsi :

Monsieur le Ministre,

En vous recevant ce matin à la limite de la commune, j'ai eu l'honneur de vous exprimer les sentiments dont tous ici nous sommes animés à l'égard et de votre personne et du gouvernement de la République.

Ce n'est pas pour vous en renouveler l'assurance que je prends en ce moment la parole. Les acclamations qui vous ont salué depuis ce matin me dispensent d'ailleurs d'insister.

Mon intention n'est point non plus de faire un discours politique ni de parler au nom de la population ouvrière. D'autres plus qualifiés le feront. Mais je considère qu'il est du devoir du maire de remercier le ministre d'avoir bien voulu autoriser l'établissement des forges à fournir à la ville la lumière électrique et donner des ordres pour que cette promesse reçoive une prochaine exécution.

Les intérêts de la ville et ceux de nos forges, monsieur le Ministre, sont étroitement liés, aussi je me permets d'insister tout spécialement auprès de vous pour que,

d'accord avec notre député qui a obtenu du Parlement la construction de l'aciérie, vous fassiez tous vos efforts pour que le travail dans l'avenir ne manque jamais à notre établissement. Le chômage, voyez-vous monsieur le Ministre, ce n'est pas seulement un mal pour l'ouvrier qui en est victime, c'est un mal qui a aussi sa répercussion sur tout le commerce local et même sur le bon fonctionnement et l'avenir de l'établissement. Comme maire, je suis un peu le représentant de ces intérêts divers, c'est pourquoi je me permets de les recommander tout spécialement à votre bienveillance et à votre sollicitude.

Je bois, citoyens, à M. le ministre de la marine, à l'avenir et au développement de notre établissement métallurgique.

On applaudit beaucoup M. Chavance, et c'est M. Alfred Massé qui prend la parole après lui. Le député de Nevers, à qui toute la salle a fait une belle ovation, a prononcé un discours dont voici une analyse aussi exacte que possible :

Mon cher ministre,

M. le maire de Guérigny, ce matin, lorsque vous êtes arrivé sur le territoire de sa commune, et tout à l'heure dans les quelques mots qu'il a prononcés, a fidèlement traduit les sentiments éprouvés aujourd'hui par la population qu'il représente.

Laissez-moi vous assurer que ces sentiments sont partagés par les républicains de l'arrondissement et du département tout entier. Leur présence à ce banquet en est d'ailleurs la meilleure preuve. Tandis que les ouvriers de Guérigny se préoccupaient de recevoir dignement le ministre sous les ordres duquel ils sont placés et qui, depuis deux ans, leur a donné tant de preuves de sa sollicitude, les républicains du département ont estimé qu'il était de leur devoir de s'associer à cette manifestation et de témoigner à un membre du ministère d'action républicaine toute la sympathie qu'ils éprouvent pour le gouvernement, toute la confiance qu'ils ont en lui.

L'œuvre de laïcisation entreprise par le cabinet dont vous faites partie répond à leurs aspirations. Depuis longtemps le parti républicain nivernais a compris que les grandes réformes politiques, économiques et sociales que nous réclamons ne pourront, ne pourraient être réalisées que lorsque sera définitivement vaincu l'adversaire qui groupe sous sa bannière tous les partisans des régimes déçus, toutes les forces éparses du passé.

Devant la perspective de cette lutte contre la puissance politique de l'Eglise, d'autres avaient reculé ; ce qu'ils n'ont pas osé faire, M. Combes et ses collaborateurs l'ont entrepris, de cela nous vous sommes reconnaissants. Et le peuple qui demeure étranger aux combinaisons, aux intrigues et aux compromissions de couloirs, à qui il importe peu que l'ambition de tel ou tel soit satisfaite ou déçue, qui ne considère que le but à atteindre et l'effort consenti, le peuple est de cœur avec vous.

La popularité du cabinet a grandi en proportion des attaques dont il était l'objet et lorsque ces attaques sont venues d'hommes à qui leur passé, leurs programmes, les services rendus à la démocratie, tout enfin commandait une attitude plus réservée et plus digne, le pays républicain a pu être étonné, il n'a pas été ébranlé.

On nous dira qu'il subsiste encore des congrégations, que celles qui ont été dissoutes continuent, sous le masque de la sécularisation, l'œuvre entreprise, que la séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas encore faite. Tout cela est exact ; mais de même qu'il faut au médecin de longs mois pour réparer les désordres d'un mal qui s'est attaqué à l'organisme, de même aussi des mois sont nécessaires pour que la société laïque, plus ou moins asservie depuis des siècles, s'affranchisse entièrement, prenne conscience de ses responsabilités et de ses devoirs et substitue partout son action vivifiante à l'action déprimante des congrégations et de l'Eglise.

Des réformes importantes d'ailleurs ont été déjà soit réalisées, soit élaborées. Pour répondre à ceux qui nous accuseraient de nous laisser hypnotiser par un seul objet, il suffira de rappeler la loi sur l'assistance aux vieillards et infirmes, préface de la création des caisses de retraite ouvrières et la loi militaire déjà votée par le Sénat, actuellement en discussion devant la Chambre.

C'est parce que le cabinet dont vous faites partie a accompli tout cela, c'est parce que personnellement vous avez donné ce haut exemple de probité d'un homme politique restant au pouvoir ce qu'il était la veille dans l'opposition, que les républicains sont accourus de tous les points du département pour vous saluer, en même temps que vous, acclamer la politique du ministère.

Laissez-moi ajouter que vous avez à la reconnaissance de la population de Guérigny des titres de plus. Personne, ici, en effet, n'a oublié que, lorsqu'en 1900 j'ai présenté à la Chambre l'amendement dont l'adoption a permis de construire l'aciérie que vous allez inaugurer tout à l'heure, je n'ai réussi dans cette tâche que grâce aux efforts antérieurs de l'honorable M. Cabart-Danneville et au concours efficace que vous avez bien voulu me prêter vous-même. Lors de la discussion de mon amendement, vous êtes intervenu à la tribune pour le soutenir, et c'est un peu votre enfant, mon cher Ministre, que tout à l'heure nous allons vous présenter.

Mais votre sollicitude ne s'est point bornée là ; depuis que vous êtes au ministère vous vous êtes spécialement occupé d'améliorer le sort des humbles en augmentant les salaires, en réduisant la durée de la journée de travail. Je veux laisser aux ouvriers le soin de vous en remercier eux-mêmes mais j'aurais cru manquer à mon devoir en ne le rappelant pas.

Vous vous êtes jadis intéressé à notre établissement métallurgique, sans l'avoir visité, maintenant que vous



Menu des 1000 couverts en 1904

le connaissez, que vous avez pu, comme ministre, apprécier les services qu'il rend à l'Etat, nous sommes assurés d'avoir en vous un défenseur éloquent et convaincu. Aussi, je me permets de vous rappeler la requête que formulait tout à l'heure M. le maire de Guérigny lorsqu'il vous demandait de prendre les mesures nécessaires pour que les commandes ne manquent jamais dans l'avenir à notre établissement où tous ingénieurs et ouvriers n'ont d'autres desirs que de travailler. Puisque l'expérience a démontré qu'il est utile et nécessaire pour l'Etat d'avoir de grands établissements comme celui-ci qui servent de modérateurs aux prix de l'industrie privée, laissez-moi vous dire qu'il est une part importante de vos fournitures pour lesquelles vous n'avez ni ce contrôle, ni cette garantie : ce sont vos projectiles.

Guérigny, maintenant, pourrait aisément en fabriquer ; je sais que vous y avez déjà songé, laissez-moi vous demander de mettre la question à l'étude dans l'intérêt de Guérigny, de son développement, de sa prospérité, de son avenir, mis aussi et surtout dans l'intérêt de notre Marine et de la Défense nationale.

Je bois à Guérigny, au citoyen Camille Pelletan, à la République démocratique et sociale.

Les applaudissements n'ont pas été ménagés à notre ami Massé, dont la popularité de bon aloi, à Guérigny comme dans toute sa circonscription et même dans tout le département de la Nièvre, va sans cesse grandissant. Pendant qu'il parlait, les cris de « Vive Massé ! mais aussi de Vive la Tribune ! - ce journal démocratique

auquel il collabore depuis sa création - retentissaient fréquemment. Au député de Nevers a succédé M. d'Aunay qui, lui aussi, a eu sa large part des ovations faites par les travailleurs de Guérigny au ministre et aux représentants républicains. Voici une analyse bien imparfaite du beau discours qu'il a prononcé d'une voix forte et avec son éloquence habituelle :

Monsieur le Ministre,

En ma qualité de président du Conseil général et au nom des sénateurs de la Nièvre, je veux à mon tour vous souhaiter la bienvenue.

Nous sommes doublement heureux de vous recevoir aujourd'hui, Monsieur le ministre, car nous ne saluons pas seulement en vous une personnalité marquante de notre parti mais aussi le représentant autorisé du ministère actuel, qui est peut-être dans la Nièvre le plus populaire de ceux qui se sont succédés depuis vingt-cinq ans.

Le cabinet que préside si vaillamment mon éminent ami M. Combes peut avoir pleine et entière confiance en nous ; nous l'aiderons de toutes nos forces, de toutes nos énergies à défendre la société laïque contre ceux qui la menacent, à réaliser la sécularisation complète de l'Etat qui sera sans aucun doute pour notre pays l'œuvre capitale du siècle qui commence.

Mais quelque importante que soit la lutte anticléricale dans laquelle nous sommes engagés elle ne nous absorbe pas, comme d'aucuns le prétendent avec perfidie, au point de nous faire perdre de vue les réformes sociales que réclame depuis si longtemps la démocratie.

Ces réformes, nous les voulons sincèrement ; nous en poursuivrons sans relâche l'accomplissement et nous avons été heureux d'apprendre par M. le Président du Conseil lui-même que le gouvernement se préoccupait, comme nous, de les mener à bonne fin.

Nous savions déjà qu'elles s'imposaient tout particulièrement à votre attention. Nous en trouvons la preuve dans tous vos actes, dans les mesures que vous aviez prises, dans les projets de loi dont vous aviez été l'auteur et qui, tous, sont inspirés par le vif désir, par la volonté bien arrêtée, d'améliorer le sort des petits et de humbles. Nous nous souvenons notamment de l'éloquence avec laquelle vous avez plaidé devant le Sénat lors de la dernière discussion du budget, en faveur des amendements présentés par les sénateurs de la Nièvre et quelques-uns de leurs collègues, pour obtenir le relèvement du salaire des ouvriers des arsenaux. C'est uniquement grâce à votre haute intervention que ces amendements ont pu triompher et tous ici, je vous l'assure, vous en sont infiniment reconnaissants.

Citoyens, je vous demande de vous associer tous à moi pour porter un toast au ministre de la Marine, au vaillant républicain qui, depuis qu'il est au pouvoir, applique avec tant de loyauté les principes et les idées de toute sa vie. Citoyens buvons à Camille Pelletan et vive la république radicale et démocratique.

L'enthousiasme est à son comble et c'est avec bien des difficultés que peut se faire entendre M. Goujat, député de Cosne, au milieu des cris de : Vive la République ! Vive Pelletan ! qui éclatent de toutes parts. Voici à peu près les termes dans lesquels s'est exprimé M. Goujat dans le toast qu'il a porté :

Mon cher ministre, Citoyens,

Permettez-moi, après m'être associé aux sentiments que l'on vient d'exprimer, d'apporter à mon tour un salut fraternel au ministre de la marine dont le dévouement à la République et à la grande cause sociale lui vaut aujourd'hui cette magnifique ovation.

Citoyens,

Laissez-moi reporter ma pensée de quelques longues années en arrière et de lever mon verre au citoyen Pelletan, au brillant polémiste qui honora la presse pendant plus de trente années (Applaudissements) à l'éloquent orateur parlementaire qui honore la tribune depuis près d'un quart de siècle (Applaudissements), à l'homme politique qui préconisa les réformes économiques et sociales, au ministre démocrate qui les fit aboutir. (Applaudissements prolongés).

Vous n'avez fait en cela, mon cher ministre, que suivre les exemples de votre illustre père auquel les populations que je représente ont voulu rendre un éclatant hommage, en donnant à une des rues de la ville de Cosne le nom de « Eugène Pelletan » (Vifs applaudissements).

Je lève mon verre à la prospérité du Syndicat de Guérigny, à l'élite des ouvriers qui en fait partie, à la population toute entière si ardemment dévouée aux idées républicaines et au progrès social.

Je lève mon verre à la municipalité de Guérigny.

On applaudit M. Goujat et quand le silence est à peu près rétabli, le citoyen Ricroch, au nom du Syndicat des ouvriers des Forges de la Chaussade, prononce le discours suivant :

Citoyens,

Le citoyen Pelletan nous a fait le grand honneur de venir parmi nous ; au nom des camarades syndiqués de la Marine, je lui ai souhaité ce matin la bienvenue ; en leur nom, je veux, ce soir, le remercier des actes de justice républicaine qu'il a accomplis. Le ministre Pelletan a, par décret, réduit à huit heures la journée de travail dans les arsenaux de la Marine ; par décret, il a supprimé dans la plupart de ces arsenaux le travail à la tâche, aux pièces, qui permettait de réduire progressivement la journée ouvrière par des tarifs qu'on peut, sans exagération, appeler tarifs de famine. Il sut mener à bien de nombreux travaux de Marine, secondé par l'honorable M. Tissier et quelques ingénieurs qui, fuyant les intrigues, apportèrent les connaissances qu'ils ont pour devoir d'exercer. Notamment M. Berthe de Berthe, le courageux ingénieur qui a tant contribué à la construction de ce remarquable atelier.

Le citoyen Ministre s'est donné pour tâche d'apporter

plus de justice dans les rapports de l'Etat avec l'ouvrier, cherchant ainsi à faire de l'Etat-patron un patron modèle.

Et c'est là, citoyens, qu'apparaît et se précise le véritable sens de la manifestation d'aujourd'hui. Si nous avons voulu témoigner au ministre Pelletan notre respectueuse affection, nous n'avons point voulu faire acte de reconnaissance intéressée ; ce n'est pas seulement parce qu'il a amélioré la situation des quelques milliers d'ouvriers d'Etat que nous aimons sa politique, c'est surtout parce que nous savons que nos frères de l'industrie privée profiteront dans un avenir prochain de l'exemple qu'il a donné. Et par là, le modeste hommage que nous rendons au citoyen Pelletan se trouve agrandi : c'est de la classe ouvrière tout entière qu'il lui vient.

Cela est d'ailleurs justice et cela est une légitime compensation puisque c'est de la secte cléricale et nationaliste tout entière que sont venues au citoyen Pelletan les critiques, voire les injures. Dualité très logique puisque le citoyen Pelletan sert l'évolution qui mène la société vers un Etat toujours meilleur, tandis que ses adversaires cherchent à perpétuer un état de choses dont ils profitent. Pour lutter contre ces barbares des temps nouveaux, quel dévouement ne faut-il pas ? De quelle persévérance ne faut-il pas faire preuve ?

Ne pensez pas que la Vérité triomphe toujours facilement du Mensonge ; le Dévouement et l'Amour, de l'esprit de tyrannie et de haine ; la Science, de l'obscurantisme ; la Raison, des préjugés.

Car aux sectaires, détenteurs de privilèges qui ont trop duré, se joint malheureusement contre l'évolution humanitaire une foule de paysans et d'ouvriers, ignorants de leurs intérêts, ignorants du devoir social, parce qu'embrigadés par les dogmes.

Plaignons ceux-là, citoyens, ne les détestons pas. Ceux qui furent et demeurent détestables sont ceux qui, à dessein, alourdirent et fanatisèrent les intelligences qui leur étaient confiées, alors qu'ils eussent dû les cultiver et les imprégner de cet amour des hommes qui doit transformer la société.

Que des impatients, excusables parce qu'avidés de justice, mesurent par ce tableau les difficultés que doit rencontrer un ministre républicain désireux de commettre, suivant l'expression de nos adversaires, les actes que nous fêtons.

Qu'ils comprennent la double tâche que sont obligés de s'imposer ceux qui, comme le citoyen Pelletan et tous les vrais républicains, se sont donnés pour mission de servir l'évolution de la société.

Faire le bien des hommes serait chose simple pour eux, s'ils ne devaient le plus souvent faire le bien des hommes malgré les hommes.

Avant que d'en être les exécuteurs, ils se font les éducateurs de la volonté populaire qu'un système d'éducation, inspiré de principes caducs, néglige de former dès l'école.

Autrefois, les plus savants, druides, prêtres, clercs,

détenteurs de fausses sciences, profitaient de leur supériorité pour tromper les hommes.

Aujourd'hui, au contraire, le peuple n'a pas de meilleurs soutiens que ceux qui se sont donnés pour mission de servir la vraie Science.

Le citoyen Pelletan est de ceux-là. Il est de ceux qui, pouvant être des maîtres..., s'ils avaient voulu être des habiles, se sont faits les serviteurs de l'humanité.

Il a commencé l'ère des réformes ouvrières.

Nous sommes des simples et peut-être nous laissons-nous gagner trop facilement par l'espérance d'un avenir meilleur ; peut-être notre rêve n'est-il qu'un mirage trompeur ; peut-être sa réalisation est encore très éloignée de nous. Mais nous devons avoir confiance, puisque nous avons les savants avec nous. Nous entrevoyons pour demain une société où l'édification de quelques fortunes ne soit plus la cause de nombreuses misères, ne soit plus la source de fléaux dont les plus connus sont le vagabondage, l'alcoolisme, la tuberculose et la prostitution ; une société où tous les citoyens participeront à l'œuvre de la production, où la répartition-valeur des produits se fera selon les règles de la justice, en tenant compte des besoins de chacun, où la somme de bonheur s'accroîtra pour tous, même pour ceux qui en éprouveront une désillusion passagère.

Voilà l'idéal vers lequel tendent tous les prolétaires conscients de notre époque.

Nous remercions M. le ministre Pelletan qui nous a fait faire un pas vers cet idéal.

Nous saluons le citoyen, apôtre de l'évolution humaine vers un état meilleur !

Nous levons notre verre en son honneur.

Le citoyen Ricoch a été vivement félicité, et par le ministre, et par les députés et sénateurs qui ont applaudi à la sincérité, à l'ardeur avec laquelle il venait d'exposer les désirs des ouvriers ses camarades.

Ensuite, M. Emile Serrus, en sa qualité de conseiller général du canton de Pougues et de rédacteur en chef de la *Réforme de la Nièvre*, a pris la parole pour, a-t-il dit, au nom de la presse républicaine, adresser des souhaits de cordiale bienvenue au citoyen Pelletan, ministre de la Marine du cabinet d'action et de défense républicaine.

J'aurais voulu, ajouta M. Serrus, parler un peu des grandes questions politiques, économiques et sociales qui sont à l'ordre du jour et sur lesquelles j'aurais désiré appeler l'attention du ministre républicain ; mais les orateurs qui m'ont précédé ont à peu près épuisé le sujet et comme nous sommes tous en communion d'idées, je serais fatalement obligé de répéter ce qu'ils ont dit ; d'ailleurs, je ne vous intéresserais pas beaucoup, puisque je comprends votre impatience d'entendre la parole du représentant du gouvernement. Mais le citoyen Pelletan me permettra de me souvenir qu'il est aussi un journaliste et un de ceux qui ont le plus honoré la presse par leur loyauté et leur grand talent.

L'habitude de la polémique, la lutte quotidienne pour la défense des idées, rendent le journaliste combatif, mais l'obligent à un esprit de méthode et de critique loyale dont, malgré soi, on conserve l'empreinte dans toutes les circonstances de la vie.

Ayant à lutter, Monsieur le Ministre de la Marine, contre toute une série d'abus, contre des errements regrettables qu'il vous était impossible, plus qu'à tout autre, d'ignorer, puisque, depuis de longues années, vous en aviez fait la critique, soit comme journaliste, soit comme rapporteur du budget, vous êtes allé droit au but.

Et lorsque vous avez pris une décision, vous la maintenez envers et contre tous, obligeant ainsi les petits et les grands au respect des lois républicaines.

Cette façon de procéder, si elle vous a valu la critique intéressée de gens qui auraient voulu voir perpétuer les abus, vous a valu, au contraire, toute la confiance de la démocratie.

Citoyens,

Je ne voudrais pas retenir plus longtemps votre attention. Je lève mon verre au citoyen Pelletan, ministre de la Marine, et aux réformes démocratiques et sociales.

Après le toast du conseiller général de Pougues, le ministre de la marine, heureux de l'accueil qu'il a reçu, des sympathies que tous lui ont témoigné, a pris la parole à son tour.

De son beau et substantiel discours, nous regrettons de ne pouvoir donner le texte complet.

En débutant, le ministre dit combien il est touché de l'accueil qui lui est fait ici ; il en est profondément ému.

Après avoir fait allusion au caractère scientifique de cette fête et fait l'éloge des hommes éminents auxquels est due cette magnifique installation, M. Pelletan aborde la question politique. Le pays considère, dit-il, qu'un grand pas en avant a été fait dans la voie des réformes, mais ce qui frappe le plus c'est le peu qui a été fait.

Cette œuvre de progrès, c'est à peine si elle a été entreprise, et il est effrayé de sa lenteur.

Le ministre rend un public hommage à M. Emile Combes, président du conseil, dont il vante la loyauté, l'ardeur de la foi démocratique, son intelligence et les remarquables qualités d'homme d'Etat dont il est doué.

M. Combes a rompu avec les errements du passé qui consistent, lorsque l'on veut former un ministère, à faire une savante mixture. Il n'a regardé que le but à atteindre et s'est abstenu de toute combinaison.

L'expérience a montré que ce système si simple était encore le meilleur et le plus habile.

Et les républicains peuvent être certains que tant que le cabinet actuel sera au pouvoir, il ne reculera pas, ne trahira pas.

Il n'a laissé subsister aucune équivoque, c'est pourquoi le gouvernement a trouvé dans toute la France un appui si chaleureux.

Vous savez tous quelle bataille nous avons à continuer contre le cléricalisme car l'Eglise n'a pas voulu seulement être une religion, elle a voulu aussi être un gouvernement.

Nous voulons bien lui donner toutes les libertés possibles, mais il en est une que nous lui refusons, c'est la liberté de confisquer celle des autres.

En passant, Pelletan remercie d'Aunay d'avoir dit que le gouvernement, loin d'être absorbé par la lutte qu'il a à soutenir contre la Congrégation, ne négligeait rien pour hâter la réalisation des réformes sociales attendues par la démocratie.

Nos actes, s'écrie Pelletan, sont là pour montrer le néant des critiques de nos détracteurs parmi lesquels il est permis de regretter que quelques républicains se soient égarés.

La sollicitude du gouvernement pour les travailleurs, le souci qu'il apporte dans l'étude et la préparation des projets de loi destinés à améliorer leur situation, son désir de voir la loi de deux ans rapidement votée pour permettre l'examen et le vote des autres réformes sont autant de preuves que les critiques des hommes qui ont formé un nouveau parti d'opposition sont inspirées par d'autres sentiments qu'un désir immodéré de voir les choses aller beaucoup plus vite.

Au fond, il serait difficile de ne point voir que ce parti nouveau ne s'est constitué que parce que les hommes qui le composent trouvent que nous sommes trop longtemps où nous sommes, et voudraient bien nous y remplacer.

Nous céderions volontiers la place, mais à une condition, c'est que ceux-là qui tiennent tant à nous remplacer aient, de même que nous, repoussé toute alliance avec les partis de droite, qu'ils se sont toujours montrés rebelles à ces compromissions que la France républicaine et démocratique a depuis longtemps flétries et condamnées.

Après avoir, dans une superbe péroraison, rendu hommage aux travailleurs qui sont les vrais fondateurs de la République, de ce gouvernement qu'ils ont, dans tant de circonstances tragiques, défendu au prix des plus grands sacrifices, le ministre a terminé en levant son verre à la République qui tuera tous les privilèges du passé.

Inutile de dire l'enthousiasme soulevé par les paroles du ministre de la marine et de noter les applaudissements qui ont salué la péroraison.

Les acclamations qui ont suivi son discours ont bien duré une dizaine de minutes. Et avec Pelletan ont aussi, nous devons le noter, été acclamés d'Aunay, Massé et tous les représentants républicains de la Nièvre.

Après le banquet, le ministre procède à l'inauguration de l'aciérie dont il a visité l'installation. A l'issue de cette cérémonie, il a conféré les distinctions honorifiques suivantes :

Palme académiques

Mlle Lafille, directrice de l'école des filles de Cosne
M. Maujan, directeur du cours complémentaire de Fourchambault

M. Jolivet, archiviste-trésorier de la Société académique du Nivernais, à Nevers

M. Guénard, juge de paix du canton de Nevers

M. Destève, chef de division à la préfecture

M. Boucat, président de la Société protectrice des apprentis

Mérite agricole

M. Moreau, instituteur à Bois-de-Raveau

M. Goujon, instituteur à La Marche

Le ministre a annoncé la prochaine nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, de M. Berthe de Berle, ingénieur principal de la marine.

Au nom du ministre de l'intérieur, les récompenses suivantes ont été décernées aux personnes dont les noms suivent qui font partie de la Société de Secours mutuels des Forges de la Chaussade à Guérisny : M. Larue Joseph, médaille d'argent ; Michel Jules, Quillier Jules, Labesse Pierre, Fleury Louis, Mignol François, médaille de bronze ; Niaudot Alphonse, Grenot Alphonse, Michel Etienne, Gaujour Jean, mention honorable.

Au nom du ministre du commerce et de l'industrie, la médaille du travail a été accordée aux personnes suivantes : Voyard François-Antoine-Emile, employé retraité de la compagnie P.L.M., Nevers ; Léger Jean, employé au dépôt de la compagnie P.L.M., Nevers.

Quoy Jean, ajusteur aux aciéries ; Guédamour Charles, chauffeur ; Saulnier François, forgeron ; Thibault Laurent, ajusteur ; Jouanin Jean, poinçonneur ; Cassiot Pierre, machiniste ; Gautier Emile, machiniste, Bardin Claude, forgeron, d'Imphy.

Pennot Emile, tourneur ; Farragot Jean, tourneur, Maison Magnard et Cie à Fourchambault.

Soleil Jean-Baptiste, outilleur ; Jean Jacques, métallurgiste ; Rivière Jean, frappeur, Maison Bouchacourt à Fourchambault.

Le cortège officiel s'est rendu ensuite à la Société coopérative où il a été reçu par le conseil d'administration.

Le Départ de Guérisny

Le départ de Guérisny a lieu vers quatre heures dans le même ordre qu'à l'arrivée.

La foule accompagne le ministre jusqu'à la route de Parigny. C'est à cet endroit qu'attendent les voitures et l'escorte.

Là une chaleureuse ovation est faite. Le public crie : Vive Pelletan ! Vive Combes ! Vive Massé ! pendant que les voitures s'éloignent au grand trot.

A Parigny, les gens du bourg attendaient le passage du ministre, qu'ils ont acclamé.